

Les enquêtes de fréquentation

Les enquêtes de fréquentation sont menées à un rythme mensuel sur l'ensemble de l'année pour l'hôtellerie et sur la saison d'activité pour le camping (mai à septembre). Ces enquêtes sont réalisées par les directions régionales de l'Insee dans le cadre d'une convention nationale passée entre la DGCIS et l'Institut. Dans certaines régions, des conventions ont été passées avec des partenaires locaux (ORT, CRT, DRT...) pour augmenter l'échantillon de l'enquête hôtellerie.

Les chaînes de traitement de ces deux enquêtes permettent de disposer d'une sortie rapide des résultats, c'est-à-dire environ un mois après le mois enquêté, ce qui permet de faire une exploitation conjoncturelle de ces informations.

Les unités statistiques utilisées sont les arrivées et les nuitées dont le rapport permet de calculer une durée moyenne de séjour.